

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 22 octobre 2014

Délibération n° 2014 – 22/10/2014 – 4.1

Diplômes d'université

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 9 octobre 2014

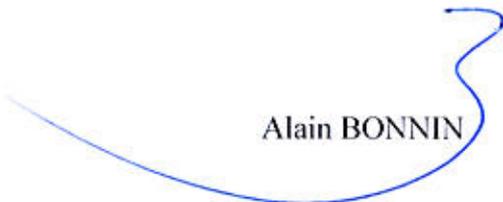
Après en avoir délibéré

Approuve, avec 20 pour (unanimité) :

la création du DU « Enfant adopté ».

Dijon, le 23 octobre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J. :- Relevé synthétique des votes et avis du CFVU du 9 octobre 2014

- Compte-rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 30 septembre 2014

- Tableau des diplômes d'université - Capacités

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu de la séance du mardi 30 septembre 2014

Ouverture de la séance à 8 heures 55.

1. Informations générales

Grégory WEGMANN évoque la préparation du futur contrat. L'UB va entrer dans une période à la fois d'évaluation et d'accréditation. Des informations seront données à ce sujet en Conférence des Doyens le 2 octobre 2014. L'actuelle habilitation est valable jusqu'en septembre 2017. D'ici là, il faudra préparer un dossier d'accréditation. Une remontée de la structuration de l'offre de formation sera faite en mars 2015. Les évaluations seront à rendre pour octobre 2015. Le ministère ne regardera plus maquettes par maquettes mais sera attentif à la stratégie développée par l'établissement, que ce soit en matière d'emplois ou de soutenabilité de l'offre de formation. Les contraintes seront plus fortes sur les intitulés compte tenu de la mise en place des nomenclatures. Les mentions de master devront être pensées en 4 semestres mais à l'intérieur d'une mention, on peut envisager un parcours spécifique. Cela peut être intéressant pour les projets en anglais. Concernant la possible évolution du principe de sélection en master 2 : des communiqués de presse ont été diffusés cet été mais rien n'a été acté au niveau politique. Des projets concernant les filières Droit et Psychologie sont à l'étude.

2/ Projet international

Bernhard ALTHEIM présente le projet non diplômant en lien avec le Canada (CEGEP St Jean sur Richelieu) et l'IUT Dijon Auxerre. Il a pour objectif la mise en place d'un nouvel accord suite à une mission de l'IUT au Québec. Les deux établissements échangent des étudiants, pour des périodes de stages ou d'étude (max. 9 étudiants pour 1 semestre chacun). Un CEGEP est une structure un peu similaire à un IUT, mais est indépendant. Ils partent en général au semestre 4.

Un autre programme d'échanges existe avec le Canada via le CREPUQ, qui permet aux établissements d'être remboursés des frais d'inscription.



Pas d'observation particulière sur ce projet international non diplômant

3. Diplômes d'université, Capacités

➤ **Création d'un DU « Enfant adopté »**

Le Pr DE MONLEON présente le DU à l'aide d'un diaporama diffusé en séance.

Il évoque les expériences de la CAO et de l'Attestation Universitaire "Accueil et Santé de l'Enfant Adopté". Ce DU vise à mieux connaître l'adoption et ses particularités sociales, médicales, sociétales, psychologiques, etc...

Il cible les professionnels de l'enfance, médecins, enseignants, magistrats, les professionnels de l'adoption, les personnels des Conseils Généraux, des membres dirigeants d'associations, des membres d'OAA.

Les 4 modules enseignés seront : l'adopté dans la société, psychologie de l'enfant et de l'adolescent adopté, la parole aux adoptés et la santé de l'enfant adopté.

Ce DU est unique en France. L'enseignement se déroulera de janvier à avril 2015, sur 4 séances de 2 jours complets et s'adressera à un large public (professionnels de l'enfance : médecins, enseignants, juristes, psychologues...). Pour candidater aucun prérequis demandé. Le candidat devra néanmoins avoir un projet professionnel ou associatif. 3 enseignants interviendront dans cette formation : M. DE MONLEON, Mme VINAY et M. PIERON ainsi que des intervenants extérieurs. Le mode d'évaluation est un mémoire avec présentation d'un oral d'1/4h. Le coût annuel de la formation s'élève à 15000€ (1250€/par étudiant, 500 euros pour les internes) et serait à l'équilibre avec 12 étudiants.

CP**Pas d'observation particulière sur cette demande de création de DU**

➤ Création d'un DU « Odontologie chirurgicale »

Le Pr Victorin AHOSSI présente le dossier en CP. Il explique qu'il n'existe pas de filière odontologie à Dijon pour les étudiants de PACES qui sont obligés d'aller dans d'autres universités. Une réflexion est menée pour envisager une ouverture de cette filière dans les années à venir. Mais il existe au CHU de Dijon un troisième cycle odontologique qui accueille les étudiants en 6^{ème} année pour leur dernier stage (6 mois). L'objectif est d'apporter une formation théorique et clinique en odontologie chirurgicale aux praticiens ou futurs praticiens désireux d'intégrer la chirurgie orale dans leur pratique. Le but est d'acquérir des fondamentaux médicaux solides nécessaires à la pratique de la chirurgie orale. Le public visé concerne les chirurgiens-dentistes, les internes, les stomatologues. La sélection se fait sur dossier. La formation se fait sur 1 année et est composée de 5 modules de 3 jours. Le mode d'évaluation est de 2 questions de 1h, 1 mémoire et 1 oral.

Le coût pédagogique de la formation est de 1500€/ an (500 € pour les internes)+ frais administratifs de 189.10€ (taux défini pour 2014-2015). L'effectif attendu maximum est de 10 personnes.

Ce DU permet de proposer de la formation continue dans cette spécialité. Sur le fait que ce DU soit transformé en spécialité, il est précisé qu'il existe déjà un DES (diplôme d'études spécialisés). Une évolution en spécialité demandera du temps. Ce DU vise à donner confiance aux chirurgiens au quotidien. Le Pr AHOSSI précise que le service du CHU Dijon est un service pilote qui permet une prise en charge de la santé bucco-dentaire de l'ensemble du territoire bourguignon. Perrine DIDI ajoute qu'il y a actuellement une réflexion sur la reconnaissance en DPC de certains modules, dans l'objectif de faire reconnaître la pratique des professionnels.

CP**Pas d'observation particulière sur cette demande de création de DU**

➤ Tarification 2014-2015 pour les DU / DIU et Capacités

Grégory WEGMANN précise que le tableau envoyé dans les documents concerne les formations de santé gérées par l'UMDPC-S, avec la tarification indiquée pour 2014-2015. Sont concernés les DU, les DIU, les Capacités. Ce tableau a été validé par le conseil de l'UFR Sciences de Santé. Pour les DU/DIU, quelques changements de tarifs sont à noter, à la marge. Ils seront abordés dans la rubrique « modifications », car ils sont liés à des ajustements pédagogiques.

Perrine DIDI explique les raisons pour lesquelles des frais ont été ajoutés pour la gestion des Capacités (250 euros). On note que dans d'autres universités ces frais spécifiques sont bien plus élevés. Cette demande émane de tous les responsables pédagogiques des capacités : Addictologie, Gériatrie, Allergologie, Angiologie, Douleur, Pratique médico-judiciaire, Technologies Transfusionnelles. Ces frais visent à permettre aux responsables de formation de disposer d'un budget pour rémunérer leurs intervenants. Les droits d'inscription fixés par arrêté ministériel s'élèvent cette année à 512 €. Il est précisé qu'à moyen terme, les Capacités devraient être remplacées par des spécialités

CP**Pas d'observation particulière sur cette tarification 2014-2015**

➤ Modifications concernant des DU / DIU

Perrine DIDI détaille les différentes modifications relatives aux DU/DIU portés par l'UFR Sciences de Santé et l'UMDPC-S :

-DU pratique des urgences odontologiques : DU existant depuis 2007. Demande d'habilitation DPC pour 2014-2015.

-DU séquençage Haut Débit et maladies Génétiques. Deux modifications à valider : désignation de Monsieur Yanis DUFFOURD co-responsable pédagogique et modification des prérequis (actuellement M2 ou diplôme équivalent) : ouverture aux techniciens de laboratoire effectuant du séquençage nouvelle génération.

-DIU KRG (Kinésithérapie et Réhabilitation Gériatrique). La périodicité de dispense des enseignements théoriques passe de 2 ans à 1 an avec le même volume horaire (44h d'enseignements). Possibilité de suivre chaque regroupement indépendamment. Les enseignements sont dispensés en collaboration avec l'Université de St Etienne

- DIGUB (Diplôme interprofessionnel de gérontologie de l'Université de Bourgogne).Trois modifications à valider : le nombre d'heures d'enseignement passe de 272h à 168h, le nombre de sessions passe de 8 sessions de 5 jours (34h) à 8 sessions de 3 jours (21h), le tarif passe de 5600€ à 4800€
- DU Ortho Donto Cranio Maxillo Faciale : ouverture d'une antenne à Abidjan : élaboration d'une convention entre les deux établissements
- DIU Rythmologie et stimulation cardiaque : proposition de changement de responsabilité universitaire suite au départ en retraite du Pr Jean-Eric WOLF au 31 août 2014. Nouveau responsable universitaire à compter du 1er septembre 2014 : Pr LAURENT Gabriel. Responsable pédagogique : Dr BERTAUX Géraldine
- DIU échocardiographie : proposition de changement de responsabilité universitaire suite au départ en retraite du Pr Jean-Eric WOLF au 31 août 2014. Nouveau responsable universitaire : Pr LAURENT Gabriel. Responsable pédagogique : Dr EICHER Jean-Christophe. DPC Lecture pratique de l'ECG (pas de changement de responsable)
- DU Aromathérapie : ajout d'un module de 7h de remise à niveau e-learning, le tarif passe de 1000€ à 1250 €
- Pôle Nutrition : suite au départ de Sylvette HUICHARD, la responsabilité de différentes formations est reprise par Yves ARTUR



Pas d'observation particulière sur ces modifications de DU/DIU

➤ Création d'un DIU Etudiant entrepreneur (D2E)

Kamel LAARADH présente ce projet qui est porté par l'UBFC (IAE Dijon-IAE Besançon). Il est chargé de mission PEPITE. Extrait du diaporama diffusé en séance.

→ La date de mise en place de la formation est octobre 2014, pour une durée de formation de 1 an
 Conditions d'accès : Baccalauréat ou équivalence en niveau. Diplômés ou en formation. Jeunes de moins de 28 ans : statut (social) d'étudiant entrepreneur. Autres : accès au DU mais pas au statut étudiant entrepreneur. Les frais d'inscription légaux et spécifiques sont limités à : 500 € (ou frais d'une 2ème inscription) par an pour la période 2014-2017 pour l'étudiant entrepreneur. 500 € par an pour la période 2014-2017 pour les autres.

Public visé : 3 catégories :

A : étudiant en formation avec un projet de micro-activité : le D2E n'est pas obligatoire mais proposé

B : étudiant en formation avec un projet innovant et/ou à potentiel de création d'emplois : le D2E est obligatoire

C : jeune diplômé de moins de 28 ans avec un projet complexe : le D2E est obligatoire.

Les publics de plus de 28 ans relèvent de dispositifs et de tarifs propres aux établissements.

→ Objectifs de la formation : fournir un cadre administratif et apporter un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant entrepreneur.

Le D2E et le statut étudiant entrepreneur apportent : un statut et une couverture sociale à l'étudiant ou au jeune diplômé entrepreneur, la possibilité de substituer le projet au stage sous réserve de l'accord du responsable de formation.

Un double accompagnement enseignant + professionnel : l'accès à des modules de formation proposés « sur mesure ». C'est le comité d'engagement du PEPITE qui propose le « menu » de formation. L'accès aux ressources documentaires et outils mis à disposition par le PEPITE. L'accès au réseau des partenaires régionaux du PEPITE de l'accompagnement et du financement de la création et de la reprise d'entreprise. Le travail en ateliers thématiques permettant les échanges avec les autres étudiants entrepreneurs et le travail collaboratif.

→ Organisation de la formation : composante responsable de la formation : IAE FC + IAE Dijon

Composantes associées : composantes qui proposent des modules de formation

Etablissements de formation partenaires : les établissements du PEPITE qui assurent de l'accompagnement

Lieux de déroulement de la formation : sites sur lesquels la formation est assurée

Lieux dans lequel le suivi pédagogique est assuré : établissement + partenaire

Organisation pédagogique : la formation a une durée d'un an, entre octobre 2014 et septembre 2015.

Pour les étudiants inscrits par ailleurs en formation initiale dans un diplôme national, le D2E ne peut représenter plus de 800 heures. Pour les jeunes diplômés inscrits en formation continue, le D2E représente un engagement à temps plein, soit 1607 heures. Trois temps formalisés sont prévus dans le contrat pédagogique : dans un délai d'un mois après l'inscription, les tuteurs et l'étudiant signent un accord sur le déroulement du suivi de projet. Au mois de mars les tuteurs et l'étudiant confirment l'avancement du travail et le maintien du statut national étudiant entrepreneur. Au mois de juin (1ère session) et le cas échéant au mois de septembre (2ème session) a lieu l'évaluation.

→ Evaluation : le D2E est constitué d'une UE unique intitulé « projet entrepreneurial ».

La formation donne lieu à une évaluation reposant sur la remise d'un rapport de projet entrepreneurial (70% de la note finale) et sa soutenance (30% de la note finale).

La soutenance a lieu devant le jury qui est composé des membres du comité d'engagement du PEPITE. Ce jury comporte des enseignants et des professionnels.

Le diplôme est validé lorsque la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne obtenue :

Passable : ≥ 10 et < 12

Assez Bien : ≥ 12 et < 14

Bien : ≥ 14 et < 16

Très Bien : ≥ 16

Au mois de mars les tuteurs et l'étudiant confirment l'avancement du travail et le maintien du statut national étudiant entrepreneur.

Au mois de juin (1ère session) et le cas échéant au mois de septembre (2ème session) a lieu l'évaluation.

Liliane PELLECUER souhaite des précisions sur l'inscription à ce DIU.

Les étudiants déjà inscrits à l'UB auront une inscription complémentaire à leur inscription principale (tarif réduit pour cela). L'IAE Dijon prendra en compte directement les inscriptions des jeunes diplômés.

Sébastien CHEVALIER souligne le fait qu'il existe une multitude de dispositifs liés à l'entrepreneuriat. Cela ne simplifie pas le message or c'était l'un des objectifs de PEPITE.

Grégory WEGMANN indique qu'en effet, on est face à une dynamique concurrentielle qui pose des questions. Il faut que les étudiants soient bien orientés, sur les bons dispositifs en fonction de leur situation et projet.

Une semaine de l'entrepreneuriat sera organisée du 17 au 21 novembre 2014.

Kamel LAARADH précise qu'à terme le but est bien que PEPITE chapeaute les différentes actions liées à l'entrepreneuriat.

Sur le lien avec les associations étudiantes, Dorian COLAS DES FRANCS indique que certains étudiants font appel aux associations pour monter leur projet. Il estime que ce n'est pas tant la multiplicité des dispositifs qui pose problème mais leur lisibilité.

Sébastien CHEVALIER revient sur le fait que PEPITE est doté par l'Etat de fonds. Il ne comprend pas que des frais d'inscription soient demandés. Des enseignements liés à l'entrepreneuriat pourraient être insérés dans les maquettes pédagogiques. Les étudiants pourraient puiser dans les maquettes des compléments de formation.

Grégory WEGMANN précise que les financements PEPITE sont destinés à des actions ciblées, à des formations de formateurs.... Les frais d'inscription financent les heures de tutorat individuel.

Sophie SALAÛN relève une ambiguïté sur le fait d'être obligé d'être inscrit dans ce DU pour certains étudiants.

Kamel LAARADH indique que pour bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur, qui comporte plusieurs droits (affiliation sécurité sociale, statut d'étudiant...) : il faut pouvoir contrôler la réalité du projet devant être réalisé ce qui explique les 3 temps formalisés. L'étudiant bénéficie de tout le dispositif d'accompagnement PEPITE. Il faut pouvoir contrôler que l'inscription n'est pas fictive.

Isabelle SCHMITT souligne le fait que certaines compétences identifiées comme transversales posent question (expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer / l'ouverture, le rêve, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable....). Cela relève plus de l'argumentaire.

Christian MICHELOT se demande si la cible de ce DIU, qui va du bachelier au jeune diplômé, est bien réaliste car il apparaît qu'un étudiant de L1 a peu de chances de pouvoir suivre ce DIU.

Grégory WEGMANN rappelle que ce DIU répond à une commande nationale, avec un cahier des charges précis. Il semble évident que ce diplôme s'adresse plus aux étudiants de L3/ Masters et jeunes diplômés.

Les remarques à reporter en CFVU sont liées à la lisibilité des divers dispositifs liés à l'entrepreneuriat, le budget et droits d'inscription ainsi que la gestion administrative du dispositif.



Les observations faites en séance seront transmises aux membres de la CFVU

4. Offre de formation rentrée 2015

a/ Ouverture d'un parcours en anglais « des lipoprotéines aux thérapies innovantes – Lip Therapl » pour le Master 2 BIOPS

Le Pr Yves ARTUR présente ce dossier. Il rappelle que ce projet a été pensé avec l'UFC, il y a deux ans déjà. Il s'agit d'un parcours en M2 BIOPS, en anglais. C'est le volet pédagogique du Labex Lip-STIC. L'objectif de ce parcours est de « coller » à ce laboratoire dirigé par Laurent LAGROST.

Cette spécialité a été mise en place afin de former des professionnels dans le domaine de la vectorisation de médicaments et de l'imagerie moléculaire. L'une des deux options concernera la nanovectorisation c'est-à-dire la conception et le développement de formes galéniques nanométriques dans le cadre de la prévention et du traitement de l'inflammation et du cancer. Une seconde option portera sur l'imagerie moléculaire et ses applications émergentes et prometteuses, notamment pour le suivi de l'efficacité des traitements pharmaceutiques (pharmaco-imagerie). Cette spécialité sera portée par une équipe enseignante

pluridisciplinaire, composée d'enseignant-chercheurs et praticiens hospitaliers de l'INSERM UMR 866 « Lipides, Nutrition, Cancer », de l'UMR CNRS 6306 « Laboratoire Electronique, Informatique et Image », de l'EA 4267 « Fonctions et Dysfonctions Epithéliales », de l'UMR CNRS 6302 « Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne », ainsi que d'intervenants extérieurs (professionnels de santé et industriels)

Le projet est divisé en deux parties : 30 ECTS pour le stage et 30 ECTS pour les cours et TD (pas de TP car pas d'équipements adaptés, c'est trop coûteux). Les UE 1 et 2 sont des unités transversales (12 ECTS). Il y a ensuite une unité commune UE3 de 6 ECTS (basic concepts of pharmaco-imaging and pharmaceutical technology). Il reste ensuite 12 ECTS pour des modules spécialisés (UE 4-5-6-7), avec choix de deux unités qui permettent de s'orienter vers une option déterminée.

Les terrains de stage existent dans de nombreux pays (Allemagne, Etats-Unis Royaume-Uni...). Les intervenants sont issus de l'UB, UFC, d'autres universités françaises et étrangères.

Sur les aspects financiers : enseignements : 440 h eq ED. Enseignements réalisés par les intervenants de l'UFC et de l'uB : 320 h eq ED (= 13 120 euros). Enseignements réalisés par les intervenants extérieurs : 120 h eq ED (= 7 800 euros). Coût total des enseignements : 20 920 euros, auxquels il convient d'ajouter les frais de déplacement. Financements envisagés : Universités (UFC+uB) : 14 000 euros (7 000 euros par université) ?

Appel à projet du Pôle International ? Labex LipSTIC ? Taxe d'apprentissage ?

Le secrétariat du parcours Liphtherapl sera pris en charge par le Labex.

Sébastien CHEVALIER demande quel est l'objectif de ce M2 : attirer des étudiants européens ? français ? quel lien a été fait avec le Pôle International ?

Le Pr ARTUR indique que les étudiants français et étrangers sont concernés. Des droits spécifiques pourraient être prévus pour les étudiants hors échange. Un contact est pris avec Bénédicte FORTIER depuis le printemps et une rencontre doit avoir lieu prochainement.

Isabelle SCHMITT demande si les termes anglais utilisés sont issus d'une traduction « littérale ». Le Pr ARTUR précise que le vocabulaire utilisé est validé par la communauté scientifique internationale.

Sophie SALAÛN s'étonne du caractère incomplet du dossier préparatoire reçu et du fait que certains descriptifs soient en anglais et d'autres en français. Elle demande également quelles seront les modalités d'accès.

Il est précisé que le dossier a été revu très récemment et sera complété pour la CFVU. Pour ce M2, il est prévu d'accueillir 10 étudiants en FI et 2 en FC. Une commission de sélection se réunira pour étudier les candidatures.

Grégory WEGMANN précise qu'à l'issue de cette présentation, il retient que l'idée du projet est bonne. Son financement pose encore question car dans le contexte actuel, on est plus sur une logique d'autofinancement. Le Pôle International doit être consulté. Il faudra un dossier finalisé avant passage en CFVU car il manque encore des éléments.



Les observations faites en séance seront transmises aux membres de la CFVU

b / Ouverture d'une Licence Education Formation Enseignement Culture (EFEC)

Grégory WEGMANN invite Marie-Geneviève GERRER, Sophie AUDIDIÈRE, Véronique PARISOT et José FAVREL à présenter ce dossier.

Marie-Geneviève GERRER rappelle le contexte de création d'une licence en 6 semestres. L'actuelle licence Sciences de l'Éducation (2 semestres) est habilitée jusqu'en août 2015 (fin des L3 « suspendues »). Un projet doit être remonté au Ministère cet automne. Un dossier avait déjà été présenté en novembre 2012 mais n'avait pas abouti, compte tenu notamment de la future création de l'ESPE.

Il s'agit à présent d'étudier le projet validé en Conseil d'École de l'ESPE. La licence serait pluridisciplinaire avec un tronc commun en L1 et ensuite 3 parcours (enseignement 1^{er} degré, éducation-formation et culture). Un vivier important de bacheliers serait concerné par cette future licence au vu des échos reçus de la part des lycéens de l'académie de Dijon. Des capacités d'accueil seront prévues pour la rentrée 2015 (120 a priori, chiffre à affiner). Il est précisé que l'implantation des enseignements est à Dijon mais un projet concernant Nevers est en cours, avec le soutien des instances politiques locales.

Philippe MONNERET souhaite exprimer une objection de fond sur ce projet, basée sur le fait qu'il s'agit de former des experts en matière d'éducation qui n'auront pas enseigné eux-mêmes et seront sans formation disciplinaire. Il note de plus que cette licence, contrairement à toutes les autres licences existantes, sera sans épistémologie. Les sciences de l'Éducation sont une thématique. Cela ne peut pas être une formation initiale. Il aborde ensuite le fait que la formation risque de ne pas être adaptée au concours de professeur des écoles, qui souffre depuis des années d'un déficit de maîtrise de la langue française. Il évoque la possibilité d'une construction par modules optionnels pouvant être proposés aux étudiants, sans qu'il soit besoin de créer une licence à part entière.

Sophie AUDIDIÈRE rappelle que le projet vise à répondre à la grande difficulté constatée depuis des années sur le niveau L3 de cette licence qui est souvent attendue depuis l'entrée à l'université mais non accessible

sans une L2. Des étudiants « errent » dans d'autres formations avant de pouvoir intégrer la L3 et cela n'a pas grand sens. Le niveau des étudiants entrant actuellement en M1 n'est pas bon car sur une seule année, ils doivent appréhender un langage spécifique alors qu'il faudrait les 3 années de licence pour que cela soit vraiment assimilé. Ils ne sont pas au niveau sur les matières fondamentales de M1.

Philippe MONNERET rappelle que parmi les étudiants de la licence SLIC, beaucoup se destinent à l'enseignement. Le parcours est bien adapté.

Grégory WEGMANN rappelle que la licence SLIC marche bien et compte de nombreux inscrits. Il n'y aura pas de concurrence entre ces deux licences.

José FAVREL revient sur les modalités d'enseignement et sur la maîtrise de la langue française. Pour être professeur des écoles, ils doivent suivre un cursus de 5 ans, en étant pluridisciplinaires. Quand ils arrivent en master, ils sont mis en situation professionnelle afin de les préparer du mieux possible au concours.

Sophie SALAÛN évoque le fait qu'il ne faudrait pas « brider » des vocations lors de la mise en place de cette licence (cf capacités d'accueil). Elle demande ce qu'il en est du coût.

Marie-Geneviève GERRER indique que cela représente 1273 h eqTD pour la rentrée 2015 et 2317 h eqTD pour la rentrée 2016 (ouverture L2). C'est un coût certain. Grégory WEGMANN précise que dans le contexte actuel, les composantes vont être conduites à réfléchir à leur stratégie interne et à faire des choix quant aux formations pouvant être proposées.

Dorian COLAS DES FRANCS souhaite faire plusieurs remarques. Il précise qu'il est évident que certains étudiants font actuellement un DEUG par défaut en attendant de pouvoir intégrer l'actuelle L3. Sur les capacités d'accueil, il comprend leur nécessité mais cela reste un dispositif qui contredit le principe de libre accès à l'enseignement supérieur de l'ensemble des bacheliers. Il pose la question de possibles passerelles entre L1-L2 pour des étudiants qui voudraient rattraper un autre cursus après une L1 dans cette licence (et inversement). Il constate qu'il y a peu de TD en L1. La méthodologie du travail universitaire est indiquée comme enseignée en CM alors que c'est plutôt du TD en général. Il pose ensuite la question de la préparation au concours de l'IRTESS via cette licence.

Grégory WEGMANN précise que dans le cadre de la mise en place de la spécialisation progressive en Licence et de la notion de portail, les passerelles doivent pouvoir être possibles, afin justement que les parcours soient adaptés de manière accrue.

Sophie AUDIDIÈRE indique que les cours de méthodologie universitaire seront bien en TD. Cette erreur sera rectifiée.

José FAVREL évoque le fait que les licences de psychologie et sociologie préparent actuellement aux concours de l'IRTESS. Cette licence pourra également préparer les étudiants. Des stages sont prévus en L2, L3 et pourront avoir lieu dans des organismes tels que les centres s'occupant d'enfants en difficultés, des associations...

Philippe MONNERET revient sur les modules de préprofessionnalisation proposés par l'ESPE, qui pourraient constituer une solution pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

José FAVREL, responsable pédagogique de la prépro précise qu'elle s'organise sur 2 années (prépro 1 en L1 ou L2 et prépro 2 en L2 ou L3, selon les filières) et comporte un stage d'observation et différents modules d'enseignement liés aux problématiques éducatives et de formation. Le suivi de la prépro 2 nécessite d'avoir effectué la prépro 1. Elle est proposée sur les 3 niveaux de licence. L'hétérogénéité très forte des maquettes complexifie la gestion de ces modules. Un effort de rationalisation est fait à l'heure actuelle pour essayer de simplifier le dispositif et le rendre sa gestion plus cohérente.

Anne BARNABE souligne le fait que lors des rencontres avec les lycéens sur les différents forums, il apparaît clairement que cette licence est attendue, et depuis longtemps. Cette licence n'aura a priori pas pour seule vocation de conduire au concours de professeur des écoles. D'autres orientations peuvent être envisagées. Il sera important que des passerelles existent afin justement de pouvoir mieux conseiller les étudiants qui seraient dans une démarche de réorientation. Il apparaît par ailleurs qu'il peut être positif que de futurs enseignants bénéficient d'enseignements « hors classe » lors de leurs études. En M2, ils seront mis en situation professionnelle compte tenu du mode de formation par alternance.

Sophie SALAÛN constate qu'il y a des stages de découverte professionnelle prévus en L2 et L3 (50h chacun). Elle pose la question du lien avec le rectorat et de son éventuel engagement sur l'accueil potentiel de ces futurs étudiants car cela fera beaucoup de terrains de stage à trouver (pour les écoles, collèges, lycées).

L'équipe pédagogique de la licence EFEC précise que de nombreux stagiaires pourront aller dans des associations, des fédérations... il n'y aura pas que les établissements des premier et second degrés qui seront sollicités. Véronique PARISOT revient sur cet aspect et évoque la Loi sur la refondation de l'école qui insiste sur un socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'éducation artistique et culturelle doit être favorisée et peut être appréhendée au travers de rencontres, stages dans les lieux culturels...

Grégory WEGMANN précise qu'il rapportera la teneur de ces échanges en CFVU.



Les observations faites en séance seront transmises aux membres de la CFVU

c/ IAE Dijon : offre de crédits ECTS en anglais niveau Licence

Grégory WEGMANN présente le projet à l'aide d'un document diffusé en séance.

L'objectif est de proposer 30 crédits ECTS en management sur un semestre pour les étudiants étrangers en échange à l'IAE de niveau licence (L3 Gestion).

Le contexte : la grande majorité des partenaires de l'IAE proposent des semestres en anglais à nos étudiants. Il est donc pertinent de leur proposer l'équivalent.

Le programme : généraliste en management afin d'intéresser le plus d'étudiants d'échange possible. Les étudiants pourront panacher ces ECTS avec d'autres matières enseignées en français ou en anglais dans les autres formations de l'IAE ou dans d'autres composantes. Effectif minimum attendu : 10 étudiants (maximum : 15).

Démarrage envisagé : 1er semestre 2015-2016.

Coût : 244 h CM pris sur le budget propre de l'IAE (autofinancement).

Une discussion a lieu au sujet des heures complémentaires et des sur-services des enseignants, du fait de l'ajout de formations. Le temps consacré à la Recherche se trouve diminué pour certains. Grégory WEGMANN précise que l'on retrouve ici l'idée de stratégie qu'une composante doit avoir quant à son offre de formation. La problématique du développement des formations courtes est abordée (pas assez développées à l'Ub)



Pas d'observations particulières sur ce projet

5. Offre de formation rentrée 2014

Grégory WEGMANN évoque en séance les demandes de modifications de maquettes. Certaines concernent la licence Economie et la licence Gestion, en raison de l'augmentation constatée des effectifs à la rentrée. Christian MICHELOT signale que les effets de cet afflux sont sensibles dans les amphithéâtres et que des problèmes liés à la pédagogie se posent. Il précise en outre que pour la prépa CACHAN, les groupes de TD comptent beaucoup d'étudiants.

Dorian COLAS DES FRANCS demande si le mémoire qui est supprimé en L1 avait une visée pédagogique. La réponse est positive. Christian MICHELOT déplore le fait que la pédagogie se trouve impactée par des considérations financières, obligeant les équipes à repenser des dispositifs qui fonctionnaient bien.

François BLAIS explique que les réductions budgétaires en L1-L2 pour Sciences et Techniques concernent des UE non disciplinaires. Par contre en L3, cela touche du disciplinaire.

Sophie SALAÜN regrette fortement le fait que le volume horaire de cette licence soit diminué pour des raisons budgétaires.

Une discussion s'engage sur les contrats doctoraux qui arrivent tardivement alors que la rentrée a lieu dès début septembre. Cela pose un réel souci de gestion pour les TD.



Les observations faites en séance seront transmises aux membres de la CFVU

L'ordre du jour étant épuisé, Grégory WEGMANN clôt la séance à 12 heures 15.

Le Vice-Président de la CFVU

Validé

Grégory WEGMANN

Diplômes d'Université – Capacités – CP 30 septembre 2014 et CFVU 9 octobre 2014

INTITULÉ	PORTEURS DU PROJET	DETAILS DE LA DEMANDE : objectif / public / organisation	CP	VOTE CFVU
Diplôme Inter- Universitaire (DIU) « Etudiant entrepreneur »	UB- UFC (COMUE) - Responsables de la formation Pascale BRENET (UFC -IAE) Kamel LARAADH (UB – IAE)	La création du D2E s'inscrit dans le cadre national du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) et de la circulaire de Madame la Ministre du 21 mai 2014 sur le statut Etudiant Entrepreneur et la charte nationale du Diplôme Etudiant Entrepreneur (annexe 1).Le D2E s'adresse en priorité aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 28 ans ayant obtenu le statut d'étudiant entrepreneur auprès du comité d'engagement du PEPITE BFC. L'objectif du D2E consiste à fournir un cadre administratif et apporter un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant entrepreneur (voir dossier joint).	Cf compte rendu CP	Favorable à l'unanimité
Diplôme Universitaire (DU) « Enfant adopté »	UFR Sciences de Santé - Responsables de la formation Frédéric HUET Jean-Vital DE MONLEON - Ingénierie de conception de la formation Perrine DIDI, Ingénieur d'études Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) – UMDPC-S	EXTRAITS DU DOSSIER : Ce DU est un DU unique en France. L'enseignement se déroulera de janvier à avril 2015. 4 séances de 2 jours complets et s'adressera à un large public (professionnels de l'enfance : médecins, enseignants, juristes, psychologues...). Pour candidater aucun prérequis demandé. Le candidat devra néanmoins avoir un projet professionnel ou associatif. 3 enseignants interviendront dans cette formation : M. De Monléon, Mme Vinay et M. Pieron ainsi que des intervenants extérieurs. Objectif de la formation : Permettre aux professionnels de l'enfance et de l'adoption de mieux comprendre les différentes facettes de l'adoption. Mode d'évaluation : Mémoire avec présentation d'un oral d'1/4h Coût annuel de la formation : 15000€ (1250€/par étudiant)	<i>Pas d'observ partic</i>	Favorable à l'unanimité
Diplôme Universitaire (DU) « Odontologie chirurgicale »	UFR Sciences de Santé - Responsables de la formation Monsieur Narcisse ZWETYENGA Monsieur Victorin AHOSSI - Ingénierie de conception de la formation Perrine DIDI, Ingénieur d'études Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) – UMDPC-S	EXTRAITS DU DOSSIER : Objectif de la formation : formation théorique et clinique en odontologie chirurgicale des praticiens ou futurs praticiens désireux d'intégrer la chirurgie orale dans leur pratique. Acquérir des fondamentaux médicaux solides nécessaires à la pratique de la chirurgie orale. Public visé : Chirurgien-dentiste, interne, stomatologue Prérequis : Odontologistes, internes, étudiants en 6ème année Sélection : sur dossier Organisation de la formation : 15 jours sur 1 année composée de 5 modules de 3 jours. Mode d'évaluation : 2 questions de 1h00, 1 mémoire et 1 oral. Coût pédagogique de la formation : 1500€/ an + frais administratifs de 189.10€ (taux défini pour 2014-2015). Effectif attendu maximum 10 personnes	<i>Pas d' observ partc</i>	Favorable à l'unanimité

Diplômes d'Université – Capacités – CP 30 septembre 2014 et CFVU 9 octobre 2014

INTITULÉ		DETAILS DE LA DEMANDE	CP	VOTE CFVU
Plusieurs demandes de modifications pour des DU ou DIU	UFR Sciences de Santé Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) – UMDPC-S	<ul style="list-style-type: none"> - DU Pratique des urgences odontologiques DU existant depuis 2007. Demande d'habilitation DPC pour 2014-2015. - DU Séquençage Haut Débit et maladies Génétiques Deux modifications à valider : <ul style="list-style-type: none"> - désignation de Monsieur Yanis DUFFOURD co-responsable pédagogique - modification des prérequis (actuellement M2 ou diplôme équivalent) : ouverture aux techniciens de laboratoire effectuant du séquençage nouvelle génération. - DIU KRG (Kinésithérapie et Réhabilitation Gériatrique) La périodicité de dispense des enseignements théoriques passe de 2 ans à 1 an avec le même volume horaire (44h d'enseignements). Possibilité de suivre chaque regroupement indépendamment. Les enseignements sont dispensés en collaboration avec l'Université de St Etienne - DIGUB (Diplôme interprofessionnel de gérontologie de l'Université de Bourgogne) Trois modifications à valider : <ul style="list-style-type: none"> -Le nombre d'heures d'enseignement passe de 272h à 168h -Le nombre de sessions passe de 8 sessions de 5 jours (34h) à 8 sessions de 3 jours (21h) -Le tarif passe de 5600€ à 4800€ - DU Ortho Donto Cranio Maxillo Faciale Ouverture d'une antenne à Abidjan : élaboration d'une convention entre les deux établissements - DIU Rythmologie et stimulation cardiaque Proposition de changement de responsabilité universitaire suite au départ en retraite du Pr Jean-Eric WOLF au 31 août 2014. Nouveau responsable universitaire à compter du 1er septembre 2014 : Pr LAURENT Gabriel Responsable pédagogique : Dr BERTAUX Géraldine - DIU Echocardiographie Proposition de changement de responsabilité universitaire suite au départ en retraite du Pr Jean-Eric WOLF au 31 août 2014. Nouveau responsable universitaire : Pr LAURENT Gabriel Responsable pédagogique : Dr EICHER Jean-Christophe DPC Lecture pratique de l'ECG (pas de changement de responsable) - DIU Aromathérapie Proposition d'ajout d'un module de remise à niveau en e-learning (7h). Le tarif passe de 1000 à 1250 €. 	<i>Pas d'observ partic</i>	Favora ble à l'unani mité
Tarifs DU / DIU 2014-2015	UFR Sciences de Santé Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) – UMDPC-S	Tarification 2014/2015 (cf tableau joint)	<i>Pas d'observ partic</i>	Favora ble à l'unani mité
Tarifs Capacités 2014-2015	UFR Sciences de Santé Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) – UMDPC-S	Modifications Tarifs Capacités pour 2014-2015 Demande émanant de tous les responsables pédagogiques des capacités : Addictologie, Gériatrie, Allergologie, Angiologie, Douleur, Pratique médico-judiciaire, Technologies Transfusionnelles. L'UMDPSC décide d'ajouter aux droits administratifs qui s'élèvent à 500€, des droits pédagogiques d'un montant de 250€/ an afin que les responsables de formation disposent d'un budget pour rémunérer leurs intervenants.	<i>Pas d'observ partic</i>	Favora ble à l'unani mité

TARIFICATION pour les DU - DIU - CAPACITES
ANNE 2014-2015

TYPE	SIGLE EUDONET	N°			FORMATIONS	Responsables crédit	Tarif Etudiant	Tarif Interne	Tarif Professionne	Tarif COLLECT
1ere année	PAES	600	FCI	96S60014	PACES				800	
2ème année	PC2	601	FCI	96S60114	PEM2				800	
2ème année	PH2	602	FCI	96S60214	PH2				800	
3ème année	PC3	603	FCI	96S60314	PEM3				800	
3ème année	PH3	604	FCI	96S60414	PH3				800	
4ème année	MM1	605	FCI	96S60514	DCEM1				800	
4ème année	PH4	606	FCI	96S60614	PH4				800	
5ème année	PH5	608	FCI	96S60814	PH5	ANDRES			800	
5ème année	MM2	607	FCI	96S60714	DCEM2				800	
6ème année	MOISE	609	ALT	96S60914	Management Opérationnel des industries (formation en	ANDRES			8900	
6ème année	PEPS	610	FCI	NA	PEPS (formation en alternance)				NA	
Attestation	ACE	801	FCS	96S80114	Accueil et Santé de l'Enfant	DE MONLEON			600	
Attestation	MEOPA	811	FCS	96S81114	Sedation consciente MEOPA	LARRAS			500	
Capacité	TETR	706	FCS	96S70614	Technologies transfusionnelles, Capacité Année 1	BERGER			250	
Capacité	TETR	706	FCS	96S70614	Technologies transfusionnelles, Capacité Année 2	BERGER			250	
Capacité	ALLA1	700	FCS	96S70014	Allergologie , Capacité Année 1	BONNAUD			250	
Capacité	ALLA2	700	FCS	96S70014	Allergologie , Capacité Année 2	BONNAUD			250	
Capacité	PMJA1	705	FCS	96S70514	Pratique médico-judiciaires, Capacité Année 1	FRANCOIS - PURSELL			250	
Capacité	PMJA2	705	FCS	96S70514	Pratique médico-judiciaires, Capacité Année 2	FRANCOIS - PURSELL			250	
Capacité	GERA1	704	FCS	96S70414	Gerontologie , Capacité Année 1	MANCKNOUNDIA			250	
Capacité	GERA2	704	FCS	96S70414	Gerontologie , Capacité Année 2	MANCKNOUNDIA			250	
Capacité	ETLD1	703	FCS	96S70314	Evaluation et traitement de la douleur , Capacité Année	MINELLO			250	
Capacité	ETLD2	703	FCS	96S70314	Evaluation et traitement de la douleur , Capacité Année	MINELLO			250	
Capacité	ANGIO1	701	FCS	96S70114	Angiologie, Capacité Année 1	TERRIAT			250	
Capacité	ANGIO2	701	FCS	96S70114	Angiologie, Capacité Année 2	TERRIAT			250	
Capacité	ACA1	702	FCS	96S70214	Addictologie clinique , Capacité Année 1	TROJAK			250	
Capacité	ACA2	702	FCS	96S70214	Addictologie clinique , Capacité Année 2	TROJAK			250	
Certification	C2I	802	FCS	96S80214	C2I Métier de la Santé niveau 2	LEGRAND			200	
DIU	TSMD	85	FCS	96S08514	Transfusion sanguine et médecine du don, DIU	BASTIE		500	1000	
DIU	MESO	51	FCS	96S05114	Mésothérapie, DIU	BAULOT		500	800	
DIU	MTS	48	FCS	96S04814	Medecine et Traumatologie du sport, DIU	BAULOT		500	1050	
DIU	FOAP	28	FCS	96S02814	Formation des acteurs professionnels	BESANCENOT		500	950	
DIU	GEPSY	30	FCS	96S03014	Gérontopsychiatrie, DIU	BONIN		300	500	
DIU	GLAUC	31	FCS	96S03114	Glaucomes, DIU	BRON		500	1150	
DIU	PCRV	60	FCS	96S06014	Pathologie chirurgicale rétinovitréenne, DIU	BRON		500	900	
DIU	TAST	82	FCS	96S08214	Tabacologie et aide au sevrage tabagique , DIU	CAMUS		500	950	
DIU	TBL	87	FCS	96S08714	Tuberculose, DIU	CAMUS		500	950	
DIU	SP	43	FCS	96S04314	Le sommeil et sa pathologie, DIU	CAMUS - GIROUD		500	1050	
DIU	DIVAM	3	FCS	96S00314	Anglais pour la santé (DIVAM), DIU	CARNET		500	1000	
DIU	DVAM+	3	FCS	96S00314	Anglais pour la santé (DVAM+), DIU	CARNET			1500	
DIU	DIVAS	4	FCS	96S00414	Anglais pour la santé (DIVAS), DIU	CARNET		500	1000	
DIU	DVAS+	4	FCS	96S00414	Anglais pour la santé (DVAS+), DIU	CARNET			1500	
DIU	MR	46	FCS	96S04614	Médecine de rééducation, DIU	CASILLAS		500	950	
DIU	VIH	38	FCS	96S03814	Infection par le VIH, DIU	CHAVANET		500	950	
DIU	STPV	77	FCS	96S07714	Santé tropicale et pathologie du voyageur	CHAVANET		500	800	
DIU	PCC	66	FCS	96S06614	Pratiques chirurgicales en cancérologie, DIU	CUISENIER		500	750	
DIU	TSSPEA1	83	FCS	96S08314	Techniques statistiques spéciales, DIU Année 1	D'ATHIS		300	500	
DIU	TSSPEA2	83	FCS	96S08314	Techniques statistiques spéciales, DIU Année 2	D'ATHIS		300	500	
DIU	FCGO	27	FCS	96S02714	Formation complémentaire en gynéco et obstétrique,	DOUVIER - SAGOT		500	800	
DIU	BAP	6	FCS	96S00614	Biologie Appliquée à la procréation, DIU	FAUQUE		500	1000	
DIU	EAM	25	FCS	96S02514	Expertise des accidents médicaux, DIU	FRANCOIS-PURSELL		500	900	
DIU	PCTS	71	FCS	96S07114	Prise en charge des traumatismes sévères, DIU	FREYSZ		500	1200	
DIU	NPC	53	FCS	96S05314	Neuro physiologie clinique, DIU	GIROUD		500	1000	
DIU	EPCD	24	FCS	96S02414	Etude et prise en charge de la douleur, DIU	GIROUD		500	1000	
DIU	MRNN1	47	FCS	96S04714	Medecine et réanimation néo natale, DIU (1ère année)	HUET		500	950	
DIU	MRNN2	47	FCS	96S04714	Medecine et réanimation néo natale, DIU (2ème année)	HUET		500	950	
DIU	ETUS	18	FCS	96S01814	Echographie et techniques ultra sonores DIUN mention	KRAUSE		500	1000	
DIU	ETUS	18	FCS	96S01814	Echographie et techniques ultra sonores DIUN mention	KRAUSE		500	1000	
DIU	ETUS	18	FCS	96S01814	Echographie et techniques ultra sonores DIUN mention	KRAUSE		500	1000	
DIU	IRM	32	FCS	96S03214	I.R.M.	KRAUSE		500	650	
DIU	IPS	34	FCS	96S03414	Imagerie en pathologie du sport, DIU	KRAUSE		500	1200	
DIU	IPOA	35	FCS	96S03514	Imagerie en pathologie osteo articulaire, DIU	KRAUSE		500	1200	
DIU	IMM	36	FCS	96S03614	Imagerie mammaire, DIU	KRAUSE		500	700	
DIU	PEDAM	64	FCS	96S06414	Pédagogie médicale, DIU	LORCERIE		500	1050	
DIU	GEAPCPA	29	FCS	96S02914	Gériatrie pratique appliquée à la prise en charge de la	MANCKNOUNDIA		500	950	
DIU	NUTRISA	55	FCS	96S05514	Nutrition du sujet âgé, DIU	MANCKNOUNDIA		500	1300	
DIU	ONCO-URO1	56	FCS	96S05614	Onco-urologie, DIU Année 1	MICHEL		500	650	
DIU	ONCO-URO2	56	FCS	96S05614	Onco-urologie, DIU Année 2	MICHEL		500	650	
DIU	SP1	80	FCS	96S08014	Soins palliatifs et d'accompagnement initiation	MOUREY		750	1100	
DIU	SP2	80	FCS	96S08014	Soins palliatifs et d'accompagnement perfectionnement	MOUREY		750	1100	
DIU	NCV1	52	FCS	96S05214	Neuro chirurgie vasculaire, DIU Année 1	MOURIER		400	650	
DIU	NCV2	52	FCS	96S05214	Neuro chirurgie vasculaire, DIU Année 2	MOURIER		400	650	
DIU	TO	86	FCS	96S08614	Transplantation d'organes, DIU	MOUSSON		500	950	
DIU	DAD	16	FCS	96S01614	Dysmorphologie anomalie de développement , DIU	OLIVIER FAIVRE		500	1000	
DIU	TAI	84	FCS	96S08414	Thérapeutique anti-infectieuse, DIU	PIROTH		500	900	
DIU	ESNR1	21	FCS	96S02114	Enseignement sup en neuro radiologie 1 ere annee	RICOLFI		500	1200	
DIU	ESNR2	21	FCS	96S02114	Enseignement sup en neuroradiologie 2eme annee	RICOLFI		500	1200	
DIU	MF	49	FCS	96S04914	Médecine foetale, DIU	SAGOT		500	1000	
DIU	PMST1	68	FCS	96S06814	Pratiques médicales en santé au travail DIU Année 1	SMOLIK			4500	
DIU	PMST2	68	FCS	96S06814	Pratiques médicales en santé au travail DIU Année2	SMOLIK			4500	
DIU	PMSTS1	69	FCS	96S06914	Pratiques médicales en santé au travail DIU stage 1	SMOLIK			1500	

TARIFICATION pour les DU - DIU - CAPACITES
ANNE 2014-2015

DIU	PMSTS2	69	FCS	96S06914	Pratiques médicales en santé au travail DIU stage 2	SMOLIK			1500	
DIU	BOHH	8	FCS	96S00814	Bloc opératoire, hygiène hospitalière, techniques	TROUILLOUD			3000	
DIU	BOHH	8	FCS	96S00814	Bloc opératoire, hygiène hospitalière, techniques	TROUILLOUD			3000	
DIU	UC1	88	FCS	96S08814	Urgences chirurgicales, DIU Année 1	TROUILLOUD	600	900		
DIU	UC2	88	FCS	96S08814	Urgences chirurgicales, DIU Année 2	TROUILLOUD	600	900		
DIU	EABFC	17	FCS	96S01714	Echocardiographie d'Alsace, Bougogne, franche-Comté,	WOLF	400	500		
DIU	EABFC	17	FCS	96S01714	Echocardiographie d'Alsace, Bougogne, franche-Comté,	WOLF	400	500		
DIU	RYS	75	FCS	96S07514	Rythmologie et stimulation cardiaque, DIU Année 1	WOLF	500	650		
DIU	RYS	75	FCS	96S07514	Rythmologie et stimulation cardiaque, DIU Année 2	WOLF	500	650		
DIU	CARDIOPC	9	FCS	96S00914	Cardiologie pédiatrique et congénitale	WOLF - BONNET	500	1100		
DIU	CP1 / CP2	12	FCS	96S01214	Chirurgie pré-prothétique et d'implantologie	ZWETYENGA	500	1950		
DIU	CRLC	13	FCS	96S01314	Chirurgie réparatrice par lambeaux conventionnels DIU	ZWETYENGA	500	1250		
DIU	ODCMF1	58	FCS	96S05814	Orthopédie dento-cranio-maxillo-faciale, DIU Année 1	ZWETYENGA	500	800		
DIU	ODCMF2	58	FCS	96S05814	Orthopédie dento-cranio-maxillo-faciale, DIU Année 2	ZWETYENGA	500	800		
DIU	ODCMF3	58	FCS	96S05814	Orthopédie dento-cranio-maxillo-faciale, DIU Année 3	ZWETYENGA	500	800		
DIU	PATM1	61	FCS	96S06114	Pathologie de l'articulation temporo mandibulaire, DIU	ZWETYENGA	500	1200		
DIU	PATM2	61	FCS	96S06114	Pathologie de l'articulation temporo mandibulaire, DIU	ZWETYENGA	500	1200		
DIU	PNV1	62	FCS	96S06214	Pathologie neuro-vasculaire, DIU (1ère année)	GIROUD	500	800		
DIU	PNV2	62	FCS	96S06214	Pathologie neuro-vasculaire, DIU (2ème année)	GIROUD	500	800		
DIU	ICV	33	FCS	96S03314	Imagerie cardiaque et vasculaire, DIU - mention	KRAUSE-WOLF	500	800		
DIU	ICV	33	FCS	96S03314	Imagerie cardiaque et vasculaire, DIU - mention	KRAUSE-WOLF	500	800		
DIU	MMO	50	FCS	96S05014	Médecine Manuelle 1 (ostéopathie), DIU (1ère année)	TROUILLOUD	500	1200		
DIU	MMO	50	FCS	96S05014	Médecine Manuelle 1 (ostéopathie), DIU (2ème année)	TROUILLOUD	500	1200		
DU	DMOISE	45	FCS	96S04514	Management Opérationnel des industries, DU	ANDRES			8900	
DU	AH	1	FCS	96S00114	Action humanitaire, DU	BLETTERY	300	500	1100	
DU	RCV	73	FCS	96S07314	Réadaptation Cardio-vasculaire, DU	CASILLAS		500	1300	
DU	ASM	2	FCS	96S00214	Alimentation Santé micronutrition, DU	COUDRON			1250	
DU	ENFA		FCS		L'Enfant adopté	DE MONLEON				1250
DU	CGYN	11	FCS	96S01114	Chirurgie gynécologique,DU	DOUVIER - SAGOT		500	1000	
DU	PPCA	72	FCS	96S07214	Psychologies et Pédagogies du Conseil en nutrition, DU	FRADIN			850	
DU	PPCA	72	FCS	96S07214	Psychologies et Pédagogies du Conseil en nutrition, DU	FRADIN			850	
DU	IRSI	39	FCS	96S03914	Infirmier de réanimationj soin intensif, DU	FREYSZ	500	950		
DU	PRUO	67	FCS	96S06714	Pratiques des urgences odontologiques, DU	FREYSZ	500	1100		
DU	CNO	15	FCS	96S01514	Conseil en Nutrition à l'Officine, DU Session 1 Octobre -	GUERRIAUD			3000	
DU	CNO	15	FCS	96S01514	Conseil en Nutrition à l'Officine, DU Session 2 Mars -	GUERRIAUD			3000	
DU	PPNM	70	FCS	96S07014	Pratiques paramédicales en nutrition et micronutrition,	GUERRIAUD			900	
DU	SE	76	FCS	96S07614	Sante de l'enfant , DU	HUET	500	1100		
DU	EOSM	26	FCS	96S02614	Expertise odonto-stomatologique médicale, DU	LORCERI	500	1500		
DU	ORTHO	59	FCS	96S05914	Orthopédie, DU Session 1 - Septembre	MACE			1250	
DU	ORTHO	59	FCS	96S05914	Orthopédie, DU Session 2 - Mars	MACE			1250	
DU	NUTRA	54	FCS	96S05414	Nutraceutiques, DU	MESTRE			1250	
DU	EV	23	FCS	96S02314	Ethique et vulnerabilite	MOUREY			2000	
DU	DIGUB	41	FCS	96S04114	Interprofessionnel Gerontologie DIGUB	MOUREY			4800	
DU	KRG	42	FCS	96S04214	Kinesithérapie et réhabilitation gériatrique	MOUREY			1650	
DU	MEG	44	FCS	96S04414	Management des Equipes Gerontologiques (DUMEG)	MOUREY			2000	
DU	SAPAD	79	FCS	96S07914	Soins et accompagnement de la personne agee	MOUREY			2000	
DU	REGA	74	FCS	96S07414	REGARDE, DU	ORNETTI	500	1090		
DU	ESANTE	19	FCS	96S01914	Edu. Santé, DU	PONTHIER			1950	
DU	OGRMS	57	FCS	96S05714	Organisation de la gaste des risques en milieu de	QUENOT	500	1200		
DU	SHDMG	78	FCS	96S07814	Séquence haut débit et maladies génétiques, DU	RIVIERE	500	1050		
DU	EAPP	22	FCS	96S02214	Ergonomie appliquee DU	SMOLIK	500	1050		
DU	IST	40	FCS	96S04014	Infirmier sante travail, DU	SMOLIK	500	1950		
DU	BIOMS	7	FCS	96S00714	Biomarqueurs Santé Nutrition, DU	TOURNESAC			1250	
DU	PATNF	63	FCS	96S06314	Pathologies Neuro-fonctionnelles, DU	TOURNESAC			1250	
DU	CADEP	14	FCS	96S01414	Conduites abus et dépendances, DU Annee A (1 ere	TROJAK	500	700		
DU	CADEP	14	FCS	96S01414	Conduites abus et dépendances, DU Annee B (2ème	TROJAK	500	700		
DU	ELECI	20	FCS	96S02014	Electrophysiologie interventionnelle, DU	WOLF	500	650		
DU	ISD	37	FCS	96S03714	Implantation en stimulation et défibrillation, DU	WOLF	500	650		
DU	SPC	81	FCS	96S08114	Surveillance des prothèses cardiaques, DU	WOLF	500	650		
DU	CBI	10	FCS	96S01014	Chirurgie buccale et implantologie, DU	ZWETYENGA	500	1450		
DU					Odontologie chirurgicale,DU	ZWETYENGA			1500	
DU	PCICA	65	FCS	96S06514	Plaies et cicatrisations, DU	ZWETYENGA	500	950		
DU	AROMA	5	FCS	96S00514	Aromatherapie	OFFER			1250	
Fcourte	PMPMP	814	FCS	96S81414	Master PMP Préparation	BOSSON			700	
Fcourte	FACHU	806	FCS	96S80614	Formation en Anglais des attaches CHU	CARNET				10000
Fcourte	RADIOP	812	FCS	96S81214	Radioprotection des patients	CHRIST			4500	
Fcourte	PDVAM	807	FCS	96S80714	POST DIVAM	DE LA GRANGE	300	600		
Fcourte	PDIVAS	808	FCS	96S80814	POST DIVAS	DE LA GRANGE	300	500		
Fcourte		816	FCS		Colloque médecine légale	FRANCOIS PURSELL			60	
Fcourte	CNO-15	803	FCS	96S80314	Conseil en Nutrition à l'Officine, module inférieur 15 H	GUERRIAUD			300	
Fcourte	CNO+15	804	FCS	96S80414	Conseil en Nutrition à l'Officine, module supérieur 15 H	GUERRIAUD			500	
Fcourte	ECG		FCS		Lecture Pratique de l'ECG	LAURENT			NA	
Fcourte	FCHUTE	800	FCS	96S80014	Accompagnement de la mise en œuvre d'une	MOUREY				2500
Fcourte	FCMULH	815	FCS	96S81514	Démence et rééducation - Mulhouse	MOUREY				1500
Fcourte	FCFORM	805	FCS	96S80514	Formateur aux bons gestes	MOUREY			500	
Fcourte	FCHCL	809	FCS	96S80914	Reéducation Geriatrique HC LYON	MOUREY			4100	
Fcourte	FCSOL	810	FCS	96S81014	Releve des sols	MOUREY			350	
Fcourte	OGDPC	813	FCS	96S81314	OGDPC					
Fcourte					Aromatherapie (modules complémentaires)				150	
Fcourte					Entretien motivationnel (ARS)	TROJAK				
Fcourte					Complements alimentaires					
Licence		300	FCI		PRO TECH, Licence	TABUTIAUX			4000	
Licence		300	FCI		PRO TECH, Licence/CRB	TABUTIAUX			SELON CRB	

**TARIFICATION pour les DU - DIU - CAPACITES
ANNE 2014-2015**

MASTER	SPE1	401	FCS	96S40114	SPE Master 1	QUANTIN			4410	conventi
MASTER	SPE2	501	FCS	96S50114	SPE Master 2	QUANTIN			5040	conventi
MASTER I	PMP1	400	FCS	96S40014	PMP master 1	QUENTIN			6000	
MASTER II	PMP2	500	FCS	96S50014	PMP Master 2	QUENTIN			6000	
UMDPCS	FONCTIONNEMENT		FCA	96FCA014	Fonctionnement - Salaires					

Commission de la pédagogie du 5 septembre 2014 :

CFVU du 11 septembre 2014 :

CA du 22 septembre 2014 :